

Vie des Quartiers - Coordination Jeunesse - Avenant programmatif 2009 Foyer des Jeunes Travailleurs «Les Oiseaux» - Versement de la subvention annuelle

M. l'Adjoint GHEZALI, Rapporteur : La convention pluriannuelle de trois ans avec l'association Foyer des Jeunes Travailleurs «Les Oiseaux» a été renouvelée, après étude du bilan de la convention précédente et du projet associatif présenté, par le Conseil Municipal le 10 mai 2007. Il convient, selon les termes de cette convention, de se prononcer sur l'avenant annuel qui fixe le programme d'actions engagé par l'association et qui détermine la participation financière de la Ville sur chaque action.

En conséquence, un avenant programmatif et financier fixant les actions soutenues par la Ville est passé pour l'année 2009 avec l'association.

L'association «Foyer Mixte des Jeunes Travailleurs - Les Oiseaux» a pour finalité d'accueillir en priorité des jeunes âgés de 16 à 28 ans dans une structure d'hébergement socio-culturel.

Pour l'année 2009, le Foyer des Jeunes Travailleurs «Les Oiseaux» continuera à développer la transversalité de ses actions sur les bases des principes et des valeurs de la charte de l'Union Nationale des FJT dans les domaines de l'accueil, de l'accompagnement, du suivi social, de la prévention, de la santé, de la citoyenneté et de l'accès à l'autonomie, l'accès à la culture au travers de ses secteurs d'activités que sont : un accueil et un accompagnement des jeunes par rapport à l'hébergement, une restauration sociale ouverte sur l'extérieur, des activités socio-culturelles, une programmation culturelle et une vie de Foyer également ouvertes sur l'extérieur.

L'hébergement (162 lits au FJT et 20 appartements de 40 lits au Foyer - Soleil des Orchamps) est axé en priorité sur l'accueil de jeunes de 16 à 25 ans ayant trouvé un emploi, une formation ou un stage sur l'Agglomération de Besançon ou ayant des projets de recherche d'emploi.

Au total, le FJT est composé de 104 chambres individuelles, 13 chambres doubles, 12 chambres - mini studios dont 3 accessibles aux personnes handicapées.

En 2008, 488 personnes ont séjourné au FJT (480 personnes en 2007) dont 60 en séjours fractionnés.

D'autre part, le FJT dispose d'une Auberge de jeunesse (13 chambres disponibles sur l'année et davantage l'été). 3 104 nuitées ont été recensées (2 500 en 2007) pour 1 620 personnes.

La Ville apporte son soutien à deux activités : l'accompagnement social et la programmation culturelle.

I - Accueil et accompagnement des jeunes

Cela consiste :

- à accueillir dans un cadre de vie collective, volontairement intégré dans le tissu social, culturel et économique, toute personne qui en fait la demande. Cet accueil se fait prioritairement en direction des jeunes et repose sur l'hébergement, la restauration et la programmation culturelle.

- à aider à insérer et à promouvoir, par tous les moyens y concourant, les jeunes et adultes, quelles que soient leurs difficultés dans le champ professionnel et social, en tenant compte des spécificités de chacun, de leur projet...

II - Programmation Culturelle

Chaque mois, le FJT propose une programmation culturelle, gratuite et accessible à tous les publics. Ce programme s'appuie sur des temps forts et des rendez-vous réguliers. Ainsi chaque jeudi est proposée une séance de ciné club et au moins deux mardis par mois sont consacrés à des concerts (rock,

blues, jazz, chanson, musique classique...), une guinguette mensuelle, des pièces de théâtre ou spectacles de café théâtre, des conférences, des expositions...

La programmation culturelle 2009 est basée essentiellement sur cinq types de manifestations : projections de films (35 à 40 par an), expositions (20), spectacles (20), guinguettes (9) et conférences (10). Le FJT accueille également 3 séances de cinéma plein air avec l'opération «Un été au ciné - Passeurs d'images».

Cette programmation de qualité, de septembre à juin, est gratuite et libre d'accès à tous les publics, résidents ou extérieurs, afin de procurer une ouverture d'esprit, facteur de mixité et de socialisation. Elle est largement ouverte sur le quartier et contribue au rayonnement et à l'animation de ce dernier. Ainsi deux animateurs ont été recrutés : ils sont une interface entre les jeunes du foyer et les jeunes du quartier des Orchamps.

Le budget prévisionnel du FJT pour 2009 s'élève à 2 020 000 € (1 960 000 € en 2008).

Il est proposé de lui attribuer une subvention de 39 200 € (34 600 € en 2006, 42 100 € en 2007, 39 200 € en 2008) :

	Bilan 2008	Proposé 2009
Accompagnement social	20 400 €	20 400 €
Programmation culturelle	18 800 €	18 800 €
Programmation culturelle - Subvention exceptionnelle		A étudier fin 2009
Total	39 200 €	39 200 €

Propositions

Le Conseil Municipal est donc invité à :

- décider le versement d'une subvention d'un montant de 39 200 € au Foyer des Jeunes Travailleurs «Les Oiseaux».

En cas d'accord, la somme sera prélevée au chapitre 65.422/6574 CS 47041.

- autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer l'avenant programmatif pour 2009 avec le Foyer des Jeunes Travailleurs «Les Oiseaux».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 2, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter les propositions du Rapporteur.

M. GHEZALI, Mlle RONZI, Mme THIEBAUT (au titre de la procuration donnée par Mme CRABBÉ-DIAWARA) n'ont pas pris part au vote.

Récépissé préfectoral du 17 juillet 2009.